

Association Sportive Automobile Francophone

Fédération reconnue par l'Exécutif
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



ASAF NEWS

Annexes aux prescriptions sportives de l'ASAF

Editée par l'Association Sportive Automobile Francophone (ASAF)

*Editeur responsable : Bernard HAYEZ, rue de l'Île Dossai 12 à 5300 Sclayn
Tél. : 085/ 27.14.60 - Fax : 085/31.76.95*

ASAF Newsletter du 8 mai 2017

Port de la minerve en Karting

Chapitre VII – Règlements particuliers des disciplines

.../...

D - REGLEMENT PARTICULIER KARTING

.../...

Art. 13 - REGLEMENT TECHNIQUE KARTING VITESSE

.../...

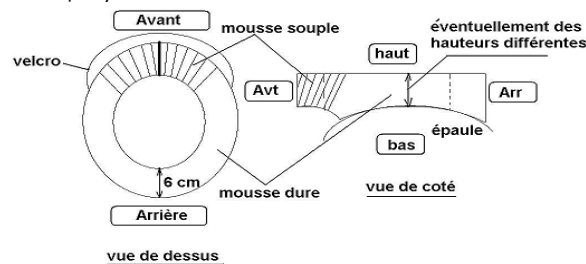
13.18. EQUIPEMENT

.../...

13.18.5 La minerve est obligatoire pour tous les pilotes des challenges "MINI", "X30 CADET" et "JUNIOR" (fortement conseillée pour les autres catégories et challenges).

CAHIER DES CHARGES DE LA MINERVE LA MIEUX ADAPTÉE A LA PRATIQUE DU KARTING

1. Être circulaire, envelopper la totalité du cou, déborder le casque pour que celui-ci puisse en toutes circonstances, s'appuyer sur ce tour de cou.
2. Être fermée à l'avant par une mousse plus souple permettant la flexion de la tête (pour voir le réservoir d'essence) sans comprimer la glotte (déclenchement du réflexe nauséeux)
Ne pas être hermétique afin d'éviter la buée sur le casque.
3. Avoir un système de fermeture sûr, de manière à ce qu'elle ne s'ouvre pas à grande vitesse : type 20 cm de velcro minimum.
4. Être composée d'une mousse plus ferme et plus basse sur l'arrière afin d'amortir les mouvements d'hyper extension de la nuque (mouvements catastrophes...)
5. Avoir des tailles différentes (tour de cou d'un minime et d'un adulte de 80 kg, bien différents)
6. Ne pas être trop épaisse afin d'éviter la poussée du casque vers le haut (risque de déchaussement du casque)



.../....

Bernard HAYEZ
Président

Katty BARIO
Secrétaire Général